

Linguistique légale (LING301_DT)

 Composante
Faculté de Droit

En bref

- > **Langues d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

Encore peu connue en France alors qu'elle est désormais bien établie dans plusieurs pays (en particulier anglo-saxons), la linguistique légale vise à produire des analyses précises des données langagières pour aider les professionnels de la justice. Nous explorerons les différents domaines d'application et les méthodes de cette discipline à partir d'exemples et d'exercices (en français exclusivement), en nous concentrant sur les domaines de la liberté d'expression et de création. Aucune connaissances en droit et/ou en linguistique ne sont nécessaires pour suivre ce cours.

Objectifs

Donner des outils linguistiques pour comprendre les textes en tant que structures.

Heures d'enseignement

CM Cours Magistral 15h

Infos pratiques

Contacts

Dominique Lagorgette

☎ +33 4 79 75 85 85 p7121

✉ Dominique.Lagorgette@univ-savoie.fr

Lieux

› Chambéry (domaine universitaire de Jacob-Bellecombette - 73)

Campus

› Chambéry / campus de Jacob-Bellecombette